



# FORMATIONS

## 2019

VICTIMES, PLUS JAMAIS SEULES

# Sommaire

---

<b>France Victimes : un organisme de formation à votre service</b>	3
<b>FORMATIONS GRATUITES RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS</b>	
Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes - 5 jours	4
Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes - 3 jours	4
Médiation pénale : principes et déroulement	5
<b>LES FORMATIONS DE BASES</b>	
<b>L'accueil des victimes</b>	
Accueil téléphonique des victimes	6
Perfectionnement aux techniques d'écoute et d'entretien	7
<b>L'accompagnement global et pluridisciplinaire</b>	
Approche interculturelle dans la prise en charge des victimes – Nouveauté	8
Approche sociale dans la prise en charge des victimes	9
Accompagnement des personnes endeuillées	10
Accompagner des proches de suicidés – Nouveauté	11
Victimes d'agressions sexuelles : La clinique	12
Victimes d'agressions sexuelles : La réponse judiciaire	13
Violences conjugales : état des pratiques et du droit – Nouveauté	14
Accompagnement au procès	15
<b>Les dispositifs d'évaluation et de protection des victimes</b>	
Évaluation des besoins des victimes et dispositifs EVVI	16
<b>LES COMPÉTENCES MÉTIERS</b>	
<b>Le perfectionnement juridique</b>	
Échanges sur les pratiques juridiques – Nouveauté	17
Actualités du droit des victimes	18
Accidents de la circulation	19
Procédure pénale appliquée	20
Victimes d'infractions à l'étranger	21
Indemnisation des victimes d'infractions	22
Réparation du dommage corporel	23
<b>Les interventions des psychologues</b>	
Techniques du debriefing	24
Traumatisme et soutien psychologique de l'enfant victime	25
<b>Administrateur ad hoc</b>	
Administrateur ad hoc et mineurs victimes	26
<b>Logiciel statistiques IPG</b>	
Prise en main du logiciel	27
Création, gestion et impression de statistiques	27
<b>LA JUSTICE RESTAURATIVE</b>	
Présentation des parcours de formation	28
Module 1 – La justice restaurative en mouvement : Mise en place de projets de rencontres restauratives	29
Module 2 – La justice restaurative en action : Animation des rencontres détenus ou condamnés – victimes (RDV-RCV)	30
Module 2 – La justice restaurative en action : Animation de médiations restauratives – Nouveauté	31
Module 2 – La justice restaurative en action : Animation des Cercles de soutien et de responsabilité ou des Cercles d'accompagnement et de ressources (CSR-CAR)	32
Devenir membre de la communauté	33
Devenir bénévoles de la communauté – Nouveauté	34
<b>Modalités d'inscription</b>	35

# Un organisme de formation à votre service

France Victimes est la fédération nationale des 130 associations d'aide aux victimes, conventionnées par le ministère de la Justice et couvrant l'ensemble du territoire national. Son objectif est de promouvoir et de développer l'aide et l'accompagnement des victimes, les pratiques de médiation et toute autre mesure contribuant à améliorer la reconnaissance des victimes.

À cet effet, les associations d'aide aux victimes répondent aux attentes et aux besoins des victimes par :

- Une écoute privilégiée pour identifier les besoins des victimes et proposer une information sur leurs droits, un soutien psychologique et un accompagnement social,
- Une mise en relation avec les services spécialisés (avocats, services médico-psychologiques),
- Des missions ciblées à destination notamment des mineurs victimes et des victimes d'accidents collectifs et de catastrophes naturelles.
- La mise en œuvre d'une médiation et de toute forme de justice restaurative.

## LES FORMATIONS SUR MESURE

France Victimes organise, à la demande des associations d'aide aux victimes ou de toute autre structure, des formations « sur mesure ». Les demandes sont étudiées par :

Anne Houchois – coordonnatrice formations

01 41 83 42 21 - formations@france-victimes.fr

## TARIFS DES FORMATIONS « SUR-MESURE » (en France métropolitaine)

- Pour les associations adhérentes à France Victimes : **1 000 €/jour**
- Pour les associations (hors adhérents France Victimes), Ministères, MJD, personnel de la médecine de travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : **1 250 €/jour**
- Pour les structures non adhérentes : **1 600 €/jour**

## INFORMATIONS PRATIQUES

France Victimes est une association loi 1901 – n° Siret : **339 175 705 00054** exonérée de TVA.

L'organisme de formation continue est inscrit à la Préfecture de la région Île-de-France sous le numéro de déclaration d'existence **11754528775**.



France Victimes est référencée auprès des différents organismes financeurs de formations.

Renseignements administratifs :

Nathaly Cury - 01 41 83 42 00 - contact@france-victimes.fr

# Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes

## 5 jours ou 3 jours

### OBJECTIFS

Cette formation est le module d'accueil dans le Réseau France Victimes de tout nouvel intervenant associatif salarié ou bénévole.

Bien comprendre le rôle et fonctionnement des associations d'aide aux victimes par rapport aux publics accueillis, à l'environnement partenarial et à la politique nationale d'aide aux victimes et de permettre à chacun d'apporter les premières réponses juridiques en matière de procédure pénale et de démarches à faire suite à une infraction pénale.

La formation permet aussi de s'entraîner aux entretiens avec les victimes.

### PUBLIC

Bénévoles, salariés et nouvellement recrutés des associations d'aide aux victimes.

### CONTENU

- L'environnement de l'association d'aide aux victimes
  - L'aide aux victimes en France : définition, historique, structuration du réseau aide aux victimes
  - La fédération France Victimes (missions, services, organisation)
  - Les partenaires des AAV
  - Les missions des AAV
- Approche du droit des victimes
  - L'organisation judiciaire
  - Les étapes de la procédure pénale
  - L'indemnisation
- Les conséquences psychologiques de l'infraction
- Les techniques d'écoute et d'entretien
- Les conséquences sociales de l'infraction
- Cas pratiques et jeux de rôles

### MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation.

### ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation.

### FORMATEURS

**Jérôme Bertin**, directeur général – France Victimes

**Michel De Sousa**, animation réseau – France Victimes

**Marie-Yvonne Harry**, psychologue clinicienne Melun

**Aurélié Clesse**, assistante sociale – APAVIM (France Victimes 64 Béarn)

### DURÉE

5 jours soit 30 heures  
ou 3 jours soit 18 heures

### DATES

#### 5 jours

- du 21 au 25 janvier 2019
- du 18 au 22 mars 2019
- du 18 au 22 novembre 2019

#### 3 jours

- du 21 au 23 janvier 2019
- du 18 au 20 mars 2019
- du 18 au 20 novembre 2019

### LIEU

Paris

### COÛT

Gratuit

Formation réservée aux salariés et bénévoles des associations d'aide aux victimes de France Victimes

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

3 jours

2 jours



# Médiation pénale

## principes et déroulement

### OBJECTIFS

Connaître le cadre légal et associatif d'intervention et savoir mener une médiation pénale.

### PUBLIC

Médiateurs pénaux nouvellement recrutés.

### CONTENU

- Le cadre de la médiation
- Les acteurs de la médiation
  - Les médiateurs
  - Les acteurs directs : les parties en conflit
  - Les acteurs indirects
- Réflexions autour de la médiation
- Les techniques de médiation
- Les temps du processus de médiation
- Les différentes phases de la médiation
  - Le travail préliminaire
  - La rencontre préliminaire
  - La réunion de médiation
  - L'accord de médiation
  - Le suivi de l'accord

### MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation.

### ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes

Remise d'une attestation individuelle de formation.

### FORMATEUR

**Romain Bonnot**, médiateur pénal et directeur – AIAVI (France Victimes 25-70-90)

### DURÉE

4 jours soit 24 heures

### DATES

Du 4 au 7 février 2019

### LIEU

Paris

### COÛT

Gratuit

Formation réservée aux salariés et bénévoles des associations d'aide aux victimes France Victimes.

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

# Accueil téléphonique des victimes

## OBJECTIFS

Assurer le primo-accueil des victimes au téléphone et plus largement répondre aux victimes tout au long de leurs parcours.

## PUBLIC

Toute personne chargée de l'accueil téléphonique au sein d'une association ou d'une structure recevant des victimes. Cette formation est destinée en priorité au personnel d'accueil et aux secrétaires et standardistes.

## CONTENU

- Les conséquences de l'infraction sur la victime
- L'entretien téléphonique
  - Les étapes de l'entretien, les techniques de communication, de reformulation et de questionnement
  - La prise en compte des différentes réactions et des personnalités difficiles
  - La prise en compte des émotions de l'appelant
  - La communication au téléphone
- Études de cas et jeux de rôles

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices sur les techniques de communication, jeux de rôles.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

## FORMATRICE

**Marie-Yvonne Harry**, psychologue clinicienne  
Melun

## DURÉE

2 jours soit 12 heures

## DATES

Les 7 et 8 octobre 2019

## LIEU

Paris

## COÛT

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 300 €
- Tarif autre public : 500 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

# Perfectionnement aux techniques d'écoute et d'entretien

## OBJECTIFS

Perfectionner sa pratique professionnelle et comprendre les enjeux d'un entretien avec une victime.

## PUBLIC

Toute personne ayant suivi une formation sur les techniques d'écoute et d'entretien et ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes.

## CONTENU

- Rappel du cadre et des grandes étapes de l'entretien à partir de situations rencontrées par les stagiaires
- Notions de transfert et contre-transfert
- Les résistances et mécanismes de défense
- Analyse de situations et jeux de rôles

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

## FORMATRICE

**Marie-Yvonne Harry**, psychologue clinicienne  
Melun

## DURÉE

2 jours soit 12 heures

## DATES

Les 13 et 14 mai 2019

## LIEU

Paris

## Coût

- Adhérents France Victimes : 200 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 300 €
- Tarif autre public : 500 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

# Approche interculturelle dans la prise en charge des victimes

Nouveauté

## OBJECTIFS

Maîtriser les concepts fondamentaux pour la prise en charge des personnes de cultures variées.

Comprendre l'importance des représentations culturelles et leur lien avec l'expression de la souffrance psychique, physique et sociale.

Fournir des outils d'analyse et de travail aux professionnels et identifier des ressources disponibles pour améliorer la prise en charge.

Consolider et valider des pratiques transculturelles à partir de situations de terrain.

## PUBLIC

Toute personne chargée d'accueillir des victimes.

## CONTENU

- Définition de la compétence culturelle dans les pratiques cliniques et sociales
- Maîtriser les concepts de l'Anthropologie Médicale Clinique : cadre théorique de travail dans les pratiques cliniques et sociales
- Le cadre de la prise en charge

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active et participative : Apports théoriques illustrés d'exemples de terrain. Discussion et analyse de situations de terrain proposées par les participants et le formateur. Partage d'expériences.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes. Une évaluation de type QCM, sera distribuée en début et fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences de chacun. Remise d'une attestation individuelle de formation.

## FORMATEURS

Centre Française Minkowska - Paris

## DURÉE

2,5 jours soit 15 heures

## DATES

Du 9 au 11 octobre 2018  
Début le 9 octobre à 14 h

## LIEU

Paris

## COÛT

- Adhérents France Victimes : 300 €  
- Autres : 400 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

# Approche sociale dans la prise en charge des victimes

## OBJECTIFS

Connaître les différentes possibilités d'accompagnement des besoins sociaux des victimes liées à l'infraction. Une infraction pénale peut en effet avoir des conséquences sociales (perte d'emploi, handicap...) nécessitant un accompagnement social et une orientation vers les bons interlocuteurs.

## PUBLIC

Toute personne recevant des victimes.

## CONTENU

- Comprendre et analyser les besoins sociaux des victimes
- Panorama de l'aide sociale pour les victimes d'infractions
- Savoir proposer un accompagnement par les services sociaux et les différentes institutions
- Créer et animer un réseau de partenaires

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, études de cas.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

## FORMATRICES

**Aurélié Clesse**, assistante sociale - APAVIM  
(France Victimes 64 Béarn)

## DURÉE

1 jour soit 6 heures

## DATES

Le 2 décembre 2019

## LIEU

Paris

## Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 100 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 150 €
- Tarif autre public : 250 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum

# Accompagnement des personnes endeuillées

## OBJECTIFS

Par cette formation, il s'agit de pouvoir accueillir les proches des victimes décédées et également les victimes qui, suite à une infraction, sont confrontées à un deuil non-traumatique plus ancien ou récent.

Comprendre les étapes du deuil, l'impact d'un deuil traumatique et également les répercussions d'une agression ou d'une infraction sur le processus de deuil.

## PUBLIC

Toute personne ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes.

## CONTENU

- Théorie sur le deuil
  - Processus de deuil
  - Réflexion autour de schémas permettant d'appréhender la complexité du processus
- Mise en situation autour d'une situation vécue ou rencontrée afin de mieux comprendre les différents parcours
  - le deuil traumatique
  - Échanges théoriques et pratiques sur les pratiques et les dynamiques de deuil
  - Réflexions sur le cadre, les relais
  - Représentations et théories sur le deuil normal, le deuil compliqué, le deuil pathologique
  - Deuil et culpabilité
  - Les rituels : pratiques et utilité
  - Échanges sur situations

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, travail à partir du vécu des stagiaires, analyse de pratiques.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

## FORMATRICE

**Betty Saada**, psychanalyste et formatrice – Centre de formation de la Fondation Croix Saint-Simon

## DURÉE

2 jours soit 12 heures

## DATES

Les 19 et 20 juin 2019

## LIEU

Paris

## COÛT

- Adhérents France Victimes et étudiants : 250 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 350 €
- Tarif autre public : 500 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum



# Accompagnement des proches de suicidés

Nouveauté

## OBJECTIFS

Mener un entretien avec les proches de suicidés

## PUBLIC

Toute personne ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes.

## CONTENU

- Les spécificités du suicide
- Les effets de la survenance d'un suicide sur les proches et les familles
- La conduite d'entretien de ce type d'appels
  - Comprendre les différentes façons d'exprimer sa douleur et gérer les entretiens
  - Faut-il poser des questions, quelles questions poser le cas échéant
  - Savoir proposer une rassurance théorique et expliquer le geste suicidaire aux proches
- Définir le cadre et les limites de l'entretien
  - Cadre de l'entretien
  - Limites de l'entretien
  - Comment ne pas s'impliquer
- Rappels sur les bases du deuil, des différentes phases du deuil et le deuil spécifique au suicide.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, travail à partir du vécu des stagiaires, analyse de pratiques.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

## FORMATRICE

**Betty Saada**, psychanalyste et formatrice - Centre de formation de la Fondation Croix Saint-Simon

## DURÉE

2 jours soit 12 heures

## DATES

Les 20 et 21 février 2019

## LIEU

Paris

## Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 250 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 350 €
- Tarif autre public : 500 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

# Victimes d'agressions sexuelles

## La clinique

### OBJECTIFS

Comprendre les conséquences d'une agression sexuelle sur le plan physique, physiologique et psychologique.

### PUBLIC

Toute personne chargée d'accueillir des victimes.

### CONTENU

- Tableau clinique
- Enjeux psychiques du traumatisme sexuel
- L'inceste
- Les agressions sexuelles sur mineurs
- Clinique de l'urgence
  - Accueil et premier entretien,
  - Examen médico-psychologique
  - L'expertise clinique
- Viol collectif
- Approche interculturelle
- Études de cas clinique

### MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques.

### ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

### FORMATEUR

**Samuel Lemitre**, docteur en psychopathologie clinique, psychologue psychothérapeute – EIDO Paris

### DURÉE

2 jours soit 12 heures

### DATES

Les 24 et 25 juin 2019

### LIEU

Paris

### Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 300 €
- Tarif autre public : 500 €

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum

# Victimes d'agressions sexuelles

## La réponse judiciaire

### OBJECTIFS

Accompagner la victime d'agressions sexuelles dans son parcours judiciaire.

### PUBLIC

Toute personne chargée d'accueillir des victimes.

### CONTENU

- Introduction : l'image de la victime – préjugés et réalités
- Le droit applicable
- Les choix procéduraux et leurs incidences
- Le déroulement de la procédure pénale
- La réparation et l'indemnisation
- Cas particulier : les mineurs victimes, les victimes par ricochet, les victimes ayant concouru à la réalisation de leur dommage

### MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques.

### ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

### FORMATRICE

**Anaïs Defosse**, avocate Pantin

### DURÉE

2 jours soit 12 heures

### DATES

Les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2019

### LIEU

Paris

### Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 300 €
- Tarif autre public : 500 €

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum

# Violences conjugales état des pratiques et du droit

Nouveauté

## OBJECTIFS

Comprendre les besoins et attentes des victimes de violences conjugales, les accompagner au mieux dans un parcours complexe et expliquer les réponses juridiques tant au pénal qu'au civil.

## PUBLIC

Toute personne chargée d'accueillir des victimes.

## CONTENU

- Présentation de la politique de lutte contre les violences conjugales et la plus-value des associations d'aide aux victimes dans cette prise en charge
- Le processus de violence
- Échanges sur les pratiques
- Les partenariats et orientations
- La prise en charge des auteurs de violences conjugales

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

## JOURNÉE COORDONÉE PAR

**Isabelle Sadowski**, directrice juridique et de la coordination de l'aide aux victimes et  
**Bastien Brul**, psychologue référent - France Victimes

## DURÉE

2 jours soit 12 heures

## DATES

Les 3 et 4 octobre 2019

## LIEU

Paris

## COÛT

- Adhérents France Victimes: 100 €
- Partenaires: 150 €
- Autres: 250 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

30 personnes maximum



# Accompagnement au procès

## OBJECTIFS

Connaître l'ensemble des actions à mettre en place lors d'un procès pour adapter l'accompagnement en fonction des attentes des victimes et des ressources de l'association.

## PUBLIC

Directeurs, responsables d'association d'aide aux victimes, juristes et psychologues des associations d'aide aux victimes.

## CONTENU

- Prise en compte de la place de la victime dans le procès pénal
- La mise en place des dispositifs :  
**Avant le procès**
  - Choix d'organisation du dispositif
  - Les paramètres du procès
  - Les aspects budgétaires et les conventionnements
  - Quels acteurs
  - Les réunions préparatoires

### Pendant le procès

- Quels acteurs de l'AAV
- Dans l'urgence et accompagnement simple
- Accompagnement dans la durée
- Accompagnement spécifique pour procès d'assises et grands procès

### Après le procès

- Vérifier le degré d'information des victimes notamment sur l'indemnisation et l'exécution des peines
- Proposition de suivi
- Relais éventuel vers le réseau
- Mémoire de frais

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

## FORMATRICES

**Isabelle Sadowski**, directrice juridique et de la coordination de l'aide aux victimes - France Victimes  
**Carole Damiani**, psychologue clinicienne, directrice de PAV (France Victimes 75 Paris)

## DURÉE

1,5 jour soit 9 heures

## DATES ET LIEU

Délocalisée à la demande

## Coût

- Adhérents France Victimes : 150 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 225 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum



# Évaluation des besoins des victimes

## Dispositif EVVI

### OBJECTIFS

Dans le cadre de l'évaluation personnalisée des victimes (EVVI), les missions des intervenants des associations d'aide aux victimes tendent à se développer vers une prise en compte globale des besoins des victimes en proposant des mesures de protection aux victimes. À l'occasion de cette évaluation, une approche globale de la prise en charge peut alors être envisagée.

### PUBLIC

Toute personne ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes et qui est en charge des évaluations dans le cadre du dispositif EVVI.

### CONTENU

- Introduction et présentation du dispositif « Évaluation personnalisée des Victimes » (EVVI)
- Mise en œuvre de l'évaluation : quelles évolutions dans les entretiens avec les victimes
- Appropriation du questionnaire d'évaluation
- Les mesures de protection
- Rédaction d'un rapport
- Questions diverses sur éthique, responsabilité

### MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques.

### ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation.

### FORMATEURS

**Isabelle Sadowski**, directrice juridique et de la coordination de l'aide aux victimes – France Victimes  
ou **Michel De Sousa**, chargé de mission animation réseau – France Victimes

### DURÉE

1 jour soit 6 heures

### DATES

Le 30 septembre 2019

### LIEU

Paris

### COÛT

- Adhérents France Victimes: 100 €  
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 150 €

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum

# Échanges sur les pratiques juridiques

Nouveauté

## OBJECTIFS

Décortiquer la procédure pénale et le travail des juristes en associations d'aide aux victimes pour à la fois échanger sur les pratiques et trouver des stratégies pour répondre au mieux aux victimes.

## PUBLIC

Juristes et accueillants aide aux victimes ayant de bonnes connaissances juridiques. Cette formation est réservée aux adhérents de France Victimes.

## CONTENU

- Les étapes de la procédure pénale
- Échanges sur des situations pratiques
- Le travail avec les autres professionnels
- Les stratégies juridiques et les expériences à tenter

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges sur les pratiques, cas pratiques, exercices.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

## JOURNÉE COORDONNÉE PAR

**Anne Decung**, directrice – ADAVEM JP 40 (France Victimes 40)

## DURÉE

2 jours soit 12 heures

## DATES ET LIEUX

- Paris, les 28 et 29 mars 2019
- Bordeaux, les 19 et 20 septembre 2019

## Coût

- Adhérents France Victimes : 200 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

20 personnes maximum

# Actualités du droit des victimes

## OBJECTIFS

Faire le point sur le droit positif en matière de droit des victimes suite aux différentes réformes mises en œuvre.

## PUBLIC

Juristes et accueillants aide aux victimes ayant une bonne connaissance de l'aide aux victimes et de la procédure pénale.

## CONTENU

- Rappels sur les textes et les grandes étapes du droit des victimes
- Les réformes mises en œuvre et ayant un impact sur les droits des victimes à tous les stades de la procédure
- Les réformes à venir.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

## FORMATRICE

**Isabelle Sadowski**, directrice juridique et de la coordination de l'aide aux victimes - France Victimes

## DURÉE

1 jour soit 6 heures

## DATES ET LIEUX

- Paris, le 11 mars 2019
- Nantes, le 29 mars 2019
- Marseille, le 28 juin 2019

## COÛT

- Adhérents France Victimes et étudiants : 100 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 150 €
- Tarif autre public : 250 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

18 personnes maximum

# Accidents de la circulation

## OBJECTIFS

Maîtriser la lecture des contrats d'assurance automobile et connaître les suites pénales et civiles liées aux accidents de la circulation.

## PUBLIC

Juristes et accueillants aide aux victimes ayant de bonnes connaissances juridiques.

## CONTENU

- Généralités sur l'assurance automobile
- La loi Badinter sur l'indemnisation
  - Procédure d'offre
  - Nomenclature des postes de préjudices
  - Modalités d'indemnisation
  - Recours des tiers payeurs
- Le bureau central français
- Comment bien orienter une victime de dommage corporel ?
  - Illustration de la procédure et de la méthode d'indemnisation d'une victime d'un accident de la circulation au travers d'un cas pratique
  - La spécificité des victimes lourdement handicapées.
- Le Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires
  - Son rôle,
  - Les conditions de saisine,
  - Cas pratiques

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, études de cas.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

## FORMATION ANIMÉE PAR

**La Fédération Française de l'Assurance**

## DURÉE

2 jours soit 12 heures

## DATES

Les 19 et 20 mars 2019

## LIEU

Paris

## COÛT

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 300 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

18 personnes maximum

# Procédure pénale appliquée

## OBJECTIFS

Maîtriser les grands principes de la procédure pénale et les étapes de la procédure.

## PUBLIC

Juristes confirmés.

## CONTENU

- Les grands principes et les grandes étapes de la procédure pénale,
- Les droits des victimes dans la procédure pénale,
- L'application des peines,
- Exercices pratiques : études de dossiers.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

## FORMATEURS

**Rachel Lecuyer**, substitut  
**Pascal Faucher**, juge de l'application des peines

## DURÉE

3 jours soit 18 heures

## DATES

Du 30 janvier au 1<sup>er</sup> février 2019

## LIEU

Paris

## Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 300 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 450 €
- Tarif autre public : 750 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum

# Victimes d'infractions à l'étranger

## OBJECTIFS

Comprendre les particularités de la prise en charge des ressortissants français à l'étranger pour accompagner les personnes victimes.  
Comprendre l'articulation avec les ministères des Affaires étrangères et de la Justice.

## PUBLIC

Toute personne recevant des victimes et ayant de bonnes notions de la procédure pénale.

## CONTENU

- Particularités liées à la commission des faits à l'étranger
- Les actions et rôles des ambassades et consulats
- Suivi de la procédure
- Accompagnement spécifique

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

## FORMATEURS

**Isabelle Sadowski**, directrice juridique et de la coordination de l'aide aux victimes - France Victimes  
**Intervenants du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères**

## DURÉE

1 jour soit 6 heures

## DATES

Le 3 avril 2019

## LIEU

Paris

## COÛT

- Adhérents France Victimes : 100 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 150 €
- Tarif autre public : 250 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum

# Indemnisation des victimes d'infractions

## OBJECTIFS

Connaître les dispositifs d'indemnisation des victimes d'infractions pénales.

## PUBLIC

Juristes et accueillants ayant de bonnes connaissances du droit pénal.

## CONTENU

- Présentation des textes sur le droit à l'indemnisation
- La constitution des dossiers, présentation des requêtes
- Le déroulement de la procédure (phase transactionnelle, CIVI)
- Le rôle du Fonds de Garantie
- Le SARVI
- Positionnement de l'avocat
- Le rôle de l'indemnisation dans la réparation de la victime
- Cas pratiques

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

## FORMATRICES

**Anne Pousseille**, maître de conférences  
Montpellier  
**Anaïs Defosse**, avocate Pantin  
Un représentant du Fonds de Garantie

## DURÉE

2 jours soit 12 heures

## DATES

les 3 et 4 décembre 2019

## LIEU

Paris

## COÛT

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 300 €
- Tarif autre public : 500 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum

# Réparation du dommage corporel

## OBJECTIFS

Comprendre le rôle des différents professionnels dans le cadre de la réparation du dommage corporel.

## PUBLIC

Juristes et accueillants et juristes ayant une bonne connaissance du droit pénal.

## CONTENU

- Les évolutions des systèmes indemnitaires
- La réparation intégrale
- Les outils documentaires
- L'audit préparatoire
- La démarche médico-légale et l'expertise
- La nomenclature Dinthillac
- Le dommage psychique (aspects juridiques)
- Les préjudices des victimes directes
- Les préjudices des victimes indirectes
- Les référentiels et barèmes
- Les recours des tiers payeurs

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

## FORMATEUR

**Claude Lienhard**, professeur émérite des universités, avocat spécialiste en réparation du dommage corporel, président de PAV (France Victimes 75 Paris)

## DURÉE

1 jour soit 6 heures

## DATES

le 5 décembre 2019

## LIEU

Paris

## Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 100 €
- Associations non-adhérentes, Ministères, MJD, personnel de la médecine de travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 150 €
- Tarif autre public : 250 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

18 personnes maximum

# Techniques du debriefing

## OBJECTIFS

Savoir poser un diagnostic et des indications pour mettre en place un debriefing puis l'organiser et l'animer.

## PUBLIC

Psychiatres et psychologues cliniciens diplômés ayant au moins un an d'expérience dans l'accueil des victimes. Accessible aux personnels des associations d'aide aux victimes, aux institutions publiques et aux partenaires de France Victimes.

## CONTENU

- Classification des victimes
- Psychopathologie et clinique du stress et du traumatisme psychique,
- Les principes fondamentaux de la psychothérapie post-traumatique,
- Les soins immédiats, le defusing,
- Le debriefing collectif psychodynamique : les objectifs, la méthode, la mise en pratique et ses limites,
- Les indications du debriefing collectif,
- L'organisation, le déroulement et
- Le debriefing individuel,
- Cas pratiques, jeux de rôles

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices et cas pratiques, jeux de rôles.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

## FORMATRICES

**Carole Damiani**, psychologue clinicienne, directrice de PAV (France Victimes 75 Paris)

**Béatrice Mathieu**, psychologue clinicienne Paris

## DURÉE

4 jours soit 24 heures (2 x 2 jours)

## DATES

- Les 26 et 27 mars et 16 et 17 mai 2019  
- Les 1<sup>er</sup> et 2 octobre et les 14 et 15 novembre 2019

## LIEU

Paris

## COÛT

- Adhérents France Victimes : 400 €  
- Partenaires : 600 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum



# Traumatisme et soutien psychologique de l'enfant victime

## OBJECTIFS

Comprendre le traumatisme de l'enfant pour lui proposer un soutien psychologique adapté.

## PUBLIC

Psychologues cliniciens et psychiatres

## CONTENU

- Le traumatisme de l'enfant : la clinique, les formes selon l'âge, les facteurs de risque.
- La prise en charge immédiate et post-immédiate
  - Urgence et defusing
  - Le post-immédiat: debriefing collectif et individuel, groupe de parole, guidance.
  - Les spécificités du milieu scolaire
  - Les partenariats
- Cas pratiques, mises en situations

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, analyse de pratiques.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes

Remise d'une attestation individuelle de formation.

## FORMATEURS

**Gilbert Vila**, pédopsychiatre - Centre de victimologie pour mineurs Hôpital Trousseau AP-HP

**Jean-Michel Coq**, psychologue clinicien, Maître de conférences Université de Rouen

## DURÉE

2 jours soit 12 heures

## DATES

le 1<sup>er</sup> et 2 avril 2019

## LIEU

Paris

## Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 300 €
- Tarif autre public : 500 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

# Administrateur ad hoc et mineurs victimes

## OBJECTIFS

Savoir mener une mission d'administrateur ad hoc.

## PUBLIC

Administrateurs ad hoc nouvellement ou prochainement habilités.

## CONTENU

- Les attentes de la Chancellerie
- Le statut d'administrateur ad hoc
- Le rôle de l'administrateur ad hoc et l'exercice de la mission
- Méthodologie de l'audition de l'enfant
- Approches médicales, expertises
- Les liens entre l'avocat et l'administrateur ad hoc
- Les liens avec les magistrats

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices et cas pratiques, études de dossiers.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

## FORMATEURS

**Laure Lehugeur**, magistrate  
**Aude Camagne**, administrateur ad hoc  
**Catherine Bahuchet**, avocate  
**Jean-Paul Potus**, expert psychiatre  
**Noëlle Magaud-Voulland**, psychologue clinicienne

Coordination : **Aude Camagne** administrateur ad hoc et directrice – A.PRE.S.S. France Victimes 38 Vienne

## DURÉE

4,5 jours soit 27 heures

## DATES

Du 23 septembre au 27 septembre 2019

## HORAIRES

Début lundi à 14 h / Fin vendredi à 16h30

## LIEU

Paris

## COÛT

- Adhérents France Victimes: 450 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 675 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes

**2019 : regroupement des AAH  
des associations de France  
Victimes.**



# Logiciel de gestion de l'activité et des dossiers IPG : 2 modules

## 1 - PRISE EN MAIN DU LOGICIEL

### OBJECTIFS

Savoir utiliser la base de données IPG, comprendre l'ensemble des fonctionnalités, éditer les statistiques pour la Chancellerie.

### CONTENU

- Fonctionnalités
- La fiche victime
- Le suivi des victimes
- L'édition de statistiques

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Travail sur IPG, exercices sur les fiches et la sortie simple de statistiques.

### FORMATEUR

**Michel De Sousa**, chargé de mission animation réseau - France Victimes

### DURÉE

1 jour soit 6 heures

### DATES

**Prise en main**                      **Statistiques**  
- Le 17 janvier 2019   - Le 18 janvier 2019  
- Le 8 février 2019   - Le 14 octobre 2019

### Coût

- Adhérents France Victimes : 100 €

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes

## 2 - CRÉATION, GESTION ET IMPRESSION DE STATISTIQUES

### OBJECTIFS

Comprendre la méthodologie des statistiques afin de pouvoir créer et gérer ses propres comptes rendus d'activité.

### CONTENU

- Généralités sur les statistiques
  - Présentation des statistiques demandées par le ministère de la Justice
  - Création d'une statistique : choix des items, des tables – choix en fonction des questions et des besoins des partenaires
  - Comment générer une statistique : création de documents
- Création de statistiques

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Travail sur IPG, exercices sur les statistiques.

### FORMATEURS

**Cédric Baud**, développeur informatique – Not a Number Company

# Parcours de formation à la justice restaurative

organisé par France Victimes en partenariat avec l'Institut français pour la justice restaurative (IFJR) et l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP)

## POUR LES ANIMATEURS DES MESURES ET LES PARTENAIRES PROJETS

MODULE 1

**La justice restaurative en mouvement:  
Mise en place de projets en justice restaurative**  
4 jours - 30 heures

## DEVENIR ANIMATEUR DE MESURES

MODULE 2

**La justice restaurative en action  
Animation de mesures  
de justice restaurative**  
4 jours - 30 heures

**3 options :**

1. Rencontres détenus / condamnés – victimes (RDV/RCV)
2. Médiations restauratives
3. Cercles de soutien et de responsabilité ou d'accompagnement et de ressources (CSR / CAR)

### MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Avoir suivi le module 1
- Sur dossier
- Être partenaire d'un projet en cours

en partenariat avec



Certificat délivré par



**Ce parcours de formation  
60 heures  
donne lieu à la délivrance  
d'un Certificat d'animateur**

délivré par l'École nationale d'administration pénitentiaire

Mise en œuvre d'une rencontre restaurative

Formateur  
modules dispensés par l'ENAP

MODULE 4 MODULE 3

**Analyse des pratiques**  
4 jours - 30 heures

**Ingénierie pédagogique**  
4 jours - 30 heures

**Certificat de formateur**  
délivré par l'École nationale  
d'administration pénitentiaire

Membre de la communauté

**Devenir membre de la communauté**  
3 jours - 21 heures

Bénévole de la communauté  
pour les CSR ou les CAR

**Devenir bénévoles de la communauté**  
3 jours - 21 heures

# Module 1 – La justice restaurative en mouvement

MISE EN PLACE DE PROJETS EN JUSTICE RESTAURATIVE

## OBJECTIFS

Comprendre l'ensemble des enjeux de la mise en place de rencontres restaurative pour devenir animateur.

Savoir mener un projet de mise en place de rencontres restauratives.

## PUBLIC

Référents en justice restaurative, professionnels en charge de l'orientation du public (hors parcours de certification), voire chefs de projet.

Futurs animateurs de rencontres restauratives.

## CONTENU

- La justice restaurative : principes et promesses
- Le cadre normatif de la justice
- Le cadre opérationnel de la justice restaurative en France : protocole et partenariat
- Les enjeux psychologiques et sociaux des rencontres restauratives
- L'implication de la communauté
- L'information et l'orientation des personnes victimes et des personnes auteurs vers les mesures de Justice restaurative
- La préparation des participants aux rencontres restauratives
- L'animation des rencontres restauratives

## MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie du dispositif, retours d'expériences, films sur la justice restaurative.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation.

## FORMATEURS

**Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative**

## DURÉE

4 jours soit 30 heures

## DATES

- Du 12 au 15 mars 2019
- Du 15 au 18 octobre 2019

## LIEU

Paris

## COÛT

- Adhérents France Victimes : 300 €
- Partenaires : 400 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

22 personnes

Cette formation se poursuit, pour les animateurs, par un module 2 de 30 heures permettant de travailler sur l'ensemble des étapes d'une mesure de justice restaurative.

Ce module 2 se décline sur 3 options : Rencontres détenus ou condamnés – victimes (RDV/RCV) ou Médiations restauratives ou Cercles de soutien et de responsabilité ou d'accompagnement et de ressources (CSR / CAR).



# Module 2 – La justice restaurative en action

ANIMATION DES RENCONTRES DÉTENU·ES OU CONDAMNÉS – VICTIMES (RDV-RCV)

(DONNANT LIEU À LA DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT PAR L'ENAP)

## OBJECTIFS

Expérimenter la mise en œuvre et l'animation d'une rencontre.

## PUBLIC

Personnes ayant suivies le module 1 et inscrite dans un projet.  
Inscription sur dossier (pour les conditions du dossier, voir avec responsable formation FV).

## CONTENU

La formation à l'animation aborde les points essentiels à la mise en place et à l'animation des rencontres détenus ou condamnés – victimes :

- Rôle des différents acteurs du dispositif
- Préparation des rencontres avec les personnes victimes et avec les personnes détenues
- Animation de la session de rencontres restauratives
- Travail sur les étapes clés de la session de rencontres
- Retours d'expériences
- Mises en situation

## MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie, retour d'expériences, jeux de rôles, mises en situation.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes.  
Remise d'une attestation individuelle de formation et du certificat d'animateur si conditions acquises.

## FORMATEURS

Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative

## DURÉE

4 jours soit 30 heures

## DATES

- Du 17 au 20 septembre 2019
- Du 26 au 29 novembre 2019

## LIEU

Paris

## COÛT

- Adhérents France Victimes : 450 €
- Partenaires : 500 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

16 personnes



# Module 2 – La justice restaurative en action

Nouveauté

ANIMATION DE MÉDIATIONS RESTAURATIVES

(DONNANT LIEU À LA DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT PAR L'ENAP)

La médiation restaurative concerne principalement les situations de crimes graves et sérieux. Elle implique les protagonistes directs (ou les proches de la victime) et est susceptible de conduire, ou non, à une rencontre en face-à-face.

Mise en œuvre après le déclenchement des poursuites, elle peut se dérouler tout au long du processus pénal, lors de l'exécution des peines, voire au-delà, selon les attentes, les aptitudes et les besoins des intéressés identifiés par le médiateur.

Au regard de la gravité des faits et de leurs conséquences, de l'ampleur des souffrances et de leurs répercussions, le processus de médiation restaurative peut se dérouler sur une période plus ou moins longue. Il requiert des compétences très abouties et spécialement adaptées à la mise en œuvre d'une médiation restaurative.

## OBJECTIFS

Expérimenter la mise en œuvre de médiation restaurative.

## PUBLIC

Personnes ayant suivies le module 1 et inscrite dans un projet.

Inscription sur dossier (pour les conditions du dossier, voir avec responsable formation FV).

## CONTENU

- Rôle des différents acteurs
- Préparation des entretiens avec la victime ou ses proches d'une part, avec l'infracteur d'autre part (attentes, objectifs, aptitude, limites)
- Travail sur le processus éventuel de la rencontre
- Organisation de la rencontre

## MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie du dispositif, retours d'expériences, jeux de rôles, mises en situation.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes. Remise d'une attestation individuelle de formation et du certificat de médiateur si conditions acquises.

## FORMATEURS

**Serge Charbonneau** – Directeur d'Equijustice – Québec <https://equijustice.ca>  
**Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative**

## DURÉE

4 jours soit 30 heures

## DATES

Du 9 au 12 avril 2019

## LIEU

Paris

## Coût

- Adhérents France Victimes : 500 €
- Partenaires : 600 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

16 personnes



# Module 2 – La Justice restaurative en action

COORDINATION DE CERCLES DE SOUTIEN ET DE RESPONSABILITÉ OU DE CERCLES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RESSOURCES (CSR OU CAR)

(DONNANT LIEU À LA DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT PAR L'ENAP)

## OBJECTIFS

Former des coordonnateurs de cercle de soutien et de responsabilité (CSR) et de cercle d'accompagnement et de ressources (CAR).

À l'issue de la formation, les participants seront capables d'organiser et de coordonner ces cercles et de présenter ces dispositifs aux membres de leurs équipes.

## PUBLIC

Personnes ayant suivies le module 1 et inscrite dans un projet.  
Inscription sur dossier (pour les conditions du dossier, voir avec responsable formation FV).

## CONTENU

- Historique et généralités sur les CSR/CAR
- Présentation générale du protocole
- Convention de partenariat, groupe projet et cahiers des charges
- Recrutement, formation et missions du coordonnateur du cercle
- Recrutement du membre principal du cercle (personne détenue)
- Choix, formation et missions des bénévoles du premier cercle (ou d'accompagnement)
- Choix et missions des membres du second cercle (ou de ressources)
- Déroulement du cercle

## MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Aspects théoriques, mises en situation tout au long de la semaine autour des

caractéristiques d'un cercle de soutien et de responsabilité (CSR) ou d'un cercle d'accompagnement et de ressources (CAR).

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes. Remise d'une attestation individuelle de formation et du certificat de coordonnateur si conditions acquises.

## FORMATEURS

**Jean-Jacques GOULET** - Cofondateur des CSR au Québec  
**Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative.**

## DURÉE

4 jours soit 30 heures

## DATES

À définir

## LIEU

Paris

## COÛT

- Adhérents France victimes: 500 €
- Partenaires: 600 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

16 personnes



# Devenir membre de la communauté

La mise en œuvre de la plupart des mesures de justice restaurative suppose une participation, plus ou moins active selon les mesures, de bénévoles appartenant aux communautés dans lesquelles évoluent les personnes confrontées au crime. L'inclusion dans la réponse restaurative de ceux que l'on nomme « membre de la communauté » conforte l'Œuvre de justice comme étant bien « l'affaire de tous ».

Les membres de la communauté associés, à des qualités, aux rencontres restauratives (au sens large) ont pour rôle, sans interférence avec celui des animateur(e)s, de manifester par leur présence l'intérêt porté par la société à la réparation la plus complète des répercussions du conflit né de l'infraction, d'encourager et d'accompagner les participants dans leur implication, de promouvoir ainsi la reconstruction du lien social. Ils pourront encore témoigner auprès de leurs communautés d'appartenance, le cas échéant, de l'équité du processus restauratif et des bénéfices induits pour la plupart des participants.

## OBJECTIFS

Former des personnes bénévoles au rôle de membre de la communauté en justice restaurative.

## PUBLIC

Toute personne soucieuse de s'associer à la mise œuvre de mesures de justice restaurative.

## CONTENU

- Généralités sur la justice restaurative, origines, émergence, définition(s)
- Principales définitions (bénévole, membre, communauté, société civile)
- Choix et statut des bénévoles
- Recrutement et posture des membres de la communauté

- Préparation des rencontres restauratives et rôle(s) à tenir.
- Protocole général d'une RDV/RCV

## MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, films sur la justice restaurative  
Éléments de méthodologie de l'écoute et de l'intervention en justice restaurative  
Retours d'expériences, jeux de rôles, mises en situation.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes.  
Remise d'une attestation individuelle de formation

## FORMATEURS

**Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative.**

## DURÉE

3 jours soit 21 heures

## DATES

Du 10 au 12 septembre 2019

## LIEU

Paris

## Coût

100 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

18 personnes maximum



# Devenir bénévoles de la communauté

POUR LES CERCLES DE SOUTIEN ET DE RESPONSABILITÉ  
OU D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RESSOURCES

Nouveauté

Les bénévoles de la communauté ont pour missions essentielles de : répondre aux demandes de tous ordres du membre principal (infracteur) ; le soutenir et l'assister dans la consolidation des démarches de réinsertion mises en place ; l'accompagner dans les aspects très concrets de sa vie quotidienne ; l'aider à (re) conquérir son autonomie personnelle et sociale la plus complète possible. La mise en œuvre de la plupart des mesures de justice restaurative suppose une participation, plus ou moins active selon les mesures, de bénévoles appartenant aux communautés dans lesquelles évoluent les personnes confrontées au crime. L'inclusion dans la réponse restaurative de ceux que l'on dénomme parfois les bénévoles de la communauté conforte l'Œuvre de justice comme étant bien « l'affaire de tous ».

## OBJECTIFS

Former des personnes bénévoles au rôle de bénévoles de la communauté pour les Cercles de soutien et de responsabilité ou les Cercles d'accompagnement et de ressources.

## PUBLIC

Toute personne soucieuse de s'associer à la mise œuvre de mesures de justice restaurative.

## CONTENU

- Généralités sur la justice restaurative, origines, émergence, définition(s)
- Principales définitions (bénévole, membre, communauté, société civile)
- Choix et statut des bénévoles
- Recrutement et posture des bénévoles de la communauté
- Préparation des rencontres restauratives et rôle(s) à tenir.
- Protocole général d'un CSR / CAR

## MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, films sur la justice restaurative  
Éléments de méthodologie de l'écoute et de l'intervention en justice restaurative  
Retours d'expériences, jeux de rôles, mises en situation.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes.  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

## FORMATEURS

Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative.

## DURÉE

3 jours soit 21 heures

## DATES

À définir

## LIEU

Paris

## COÛT

200 €

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

18 personnes maximum



## MODALITÉS D'INSCRIPTION

---

POUR VOUS INSCRIRE, MERCI :

- 1 – De remplir le formulaire d'inscription en ligne,
- 2 – de l'imprimer,
- 3 – et de l'envoyer accompagné du règlement ou des modalités de prise en charge par un autre organisme par courrier à :

France Victimes - 27, avenue Parmentier 75011 Paris

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA VALIDÉE SANS CES ÉLÉMENTS.**

**Nous vous informons de l'organisation de la formation 3 semaines avant le début de la session.**

EN CAS DE DÉSISTEMENT DE VOTRE PART :

**En cas de désistement intervenant moins de 5 jours ouvrés avant la formation, une facture de 30 € par stagiaire vous sera adressée et le chèque émis vous sera alors retourné après paiement de cette nouvelle facture.**

Merci de vous assurer que la formation a bien lieu  
avant de prendre vos billets de transport.

**Toutes les dates sont sur [www.france-victimes.fr](http://www.france-victimes.fr)**

## QUI SOMMES-NOUS ?

Fondée en 1986, France Victimes est la Fédération nationale des associations d'aide aux victimes. Forte de son réseau de 130 associations présentes sur l'ensemble du territoire français (outre-mer inclus), France Victimes promeut et développe la prise en charge de toutes les victimes d'infractions pénales et de catastrophes naturelles. La Fédération est également engagée dans les pratiques de médiation, de justice restaurative et dans toutes les mesures contribuant à améliorer la prise en charge et la reconnaissance des victimes. 1 450 professionnels France Victimes, répartis dans plus de 850 lieux d'accueil, offrent des services d'accompagnement juridique, social et psychologique de façon anonyme et totalement gratuite.

## NOS SERVICES



116  
006

Numéro d'aide  
aux victimes



Accueillir et écouter  
toutes les victimes dans  
l'une de nos associations

Découvrez l'application mobile

**AIDEZ-MOI!**



Informar les victimes  
sur leurs droits et  
leur proposer un  
accompagnement  
social adapté



Apporter une aide  
psychologique  
à toutes les victimes

[www.france-victimes.fr](http://www.france-victimes.fr)  
[#VictimesPlusJamaisSeules](https://twitter.com/VictimesPlusJamaisSeules)